

AVIS

RUR.22.495.AV-Pêche

Demande d'avis sur le projet d'AGW autorisant l'utilisation d'une seule bourriche pendant le championnat du Monde de Pêche des clubs organisé le long du nouveau canal Charleroi-Bruxelles entre le pont de Marche-les-Ecaussines à Feluy et le bassin de virement de Pied'Eau à Ronquières du 18/07 au 24/07/2022 inclus

Avis adopté le 24/05/2022

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : Monsieur Willy BORSUS, Vice-Président du Gouvernement et Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétences

Structures consultées : Pôle « Ruralité », Section « Pêche »

Type de dossier : Avant-projet d'arrêté

Date de réception : 27/04/2022 (mail), 03/05/2022 (courrier)

Références : WB/Chef Cab A/PP/MC/ASM/

Avis

Délai de remise d'avis : 45 jours

Préparation de l'avis : Visioconférence du 17/05/2022

AVIS

Réuni ce 17 mai 2022 en visioconférence (suivie d'une procédure de finalisation par voie électronique justifiée par l'absence de quorum), le Pôle « Ruralité » Section « Pêche » a examiné le dossier sous rubrique et a remis un **avis favorable** à son propos.



Thierry THIELTGEN
Président du Pôle « Ruralité » Section « Pêche »